

DEMANDE DE DEROGATION

Année 2026-2027

ATTENTION :

- Toute décision prise pour l'enseignement maternel n'est pas reconduite systématiquement en élémentaire pour les élèves n'habitant pas la commune. Une nouvelle demande est à formuler, s'il y a lieu, pour l'entrée en élémentaire.
 - Pour les non-Amandinois, joindre l'autorisation de la commune extérieure.

ENFANT CONCERNE :

Nom et prénom : **Date de naissance :**

1. Demande de dérogations relative à la fratrie :

Nom et Prénom des frère(s) et sœur(s)	Date de Naissance	Etablissement scolaire fréquenté actuellement (+ niveau)

2. Demande de dérogation pour le passage en CP (pour les enfants ayant bénéficié d'une dérogation en maternelle).

3. Pour tout autre motif :

Afin d'assurer une étude complète de votre dossier, merci de nous fournir un maximum de pièces justificatives permettant de vérifier les motifs énoncés.